## Publiée le 16.11.2023

## COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ES DUNES

1 rue Guéritot 14370 ARGENCES © 02 31 15 63 70

Date de convocation : 31.10.2023 Date d'affichage 31.10.2023

Nombre de conseillers :	
En exercice	39
Présents	33
Titulaires	31
Suppléants	2
Pouvoirs	2
Votants	35
19h12 Arrivée titulaires	+3
Votants	38
0	•
Quorum	

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois le neuf novembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de la commune de Frénouville sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Etaient présents: M. Dominique DELIVET, Mmes Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, M. Thomas LEROY, Mme Lydie MAIGRET, M. Jacques-Yves OUIN, Mmes Marianne TURPIN, Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ, M. Philippe PESQUEREL, Mme Florence SERANDOUR, M. Guillaume LECOEUR, Mme Magali LONCLE, M. Eric MARGERIE, Mme Sophie de GIBON, MM. Michel CRUCHON, Jean-Pierre QUILLET (suppléant de Laurent DECLERCK), Stéphane AMILCAR, Mme Régine ÉNÉE, MM. Philippe PIARD, Alain PORQUET, Henri LEHUGEUR, Mme Coralie ARRUEGO (arrivée à 19h12), M. Stéphane CASTEL (arrivé à 19h12), Mme Alexandra LEPINAY, MM. Matthieu PICHON, Alexandre PIGEONNIER (arrivé à 19h12), Mme Sylvie SALLE, MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Martine JULIEN (suppléante de Patricia LECOMTE), MM. Didier LEMONNIER, Alain BOHEME, Patrice MARTIN, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés: MM. Gilbert GEMY (pouvoir à Lydie MAIGRET), Eric DUVAL (pouvoir à Michel CRUCHON), Laurent DECLERCK, William HERFORT et Mme Patricia LECOMTE.

Secrétaire de séance : M. Stéphane AMILCAR

## Délibération n° 2023 / 147

Objet: FINANCES - Décision modificative n°2 - Budget annexe « assainissement »

Il convient d'acter une décision modificative pour les avances sur marché - Opérations d'ordre suite à l'attribution des marchés des programmes de réhabilitation 2022 et 2023.

Dépenses d'investissement			
Chap.	Art.	Libellé	Montant
041	2315	Opérations patrimoniales - Installations, matériel et outillage techniques	+ 15 600,00
Total			+ 15 600,00

Recettes d'investissement			
Chap.	Art.	Libellé	Montant
041	238	Opérations patrimoniales - Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	+ 15 600,00
Total			+ 15 600,00

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

☼ Décide la passation de la décision modificative n°2 au budget annexe « assainissement » suivante :

Envoyé en préfecture le 16/11/2023 Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le

ID: 014-200065589-20231109-2023\_147-DE

Dépenses d'investissement				
Chap.	Art.	Libellé	Montant	
041	2315	Opérations patrimoniales - Installations, matériel et outillage techniques	+ 15 600,00	
Total			+ 15 600,00	

Recettes d'investissement			
Chap.	Art.	Libellé	Montant
041	238	Opérations patrimoniales - Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	+ 15 600,00
Total			+ 15 600,00

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance, Stéphane AMILCAR

Le Président, Philippe PESQUEREL

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr